

Maraîchage



En bref

Les entreprises maraîchères recouvrent des réalités d'emploi et des besoins en compétences différents selon leur mode de production choisi : légumes de plein champ, sous serre ou production mixte.

Parallèlement, ces entreprises doivent répondre aux fortes exigences du consommateur (légumes, agréables à l'oeil, frais, savoureux et abordables). De fait, le secteur s'est adapté aux exigences du marché et a développé des

fonctions nouvelles comme la logistique, l'automatisation, l'élaboration de stratégies commerciales... nécessitant des compétences techniques et organisationnelles. Dans les entreprises de plein champ, ces activités sont assurées par le chef d'exploitation ou le second d'exploitation. Le maraîchage requiert de nombreux saisonniers sur de longues périodes. Pour réussir et se développer, ces entreprises ont besoin d'une forte implication de leurs salariés.



Zoom sur

Maraîchage

- La production française de légumes frais est de 5,4 millions de tonnes en 2011. La France est le 3^{ème} pays producteur européen après l'Italie et l'Espagne. L'union européenne est le premier client, en raison de la durée de conservation limitée des légumes (source : Agreste 2011).
- Il existe quatre grands types d'entreprises : les exploitations de plein champ, les exploitations sous serres, les producteurs d'endives et les maraîchers.
- Choux-fleurs, carottes, poireaux, artichauts, tomates, endives, fraises... sont cultivés en plein champ ou sous abri. La culture de légumes frais couvre 234 270 hectares en France (0,85% de la SAU), 32 717 exploitations légumières, soit 6,4% des exploitations agricoles (source : Agreste 2007).
- Les principales régions productrices sont la Bretagne, l'Aquitaine, le Nord-Pas de Calais et la Picardie (source : enquête structure 2005).
- La production de légumes bio prend une place de plus en plus importante. Plus de 6 000 exploitations de légumes en mode de production biologique sont recensées en 2011, soit une hausse de 20 % en 10 ans (source Agence Bio 2012).
- Au-delà de la production, les entreprises maraîchères intègrent le conditionnement (réception, emballage, expédition des légumes).

L'emploi dans la filière

Le secteur légumier emploie **80 000** UTA (équivalents actifs à temps plein complet) dont **50 %** sont salariés (source : enquête structure 2005).

L'Aquitaine et Provence-Alpes-Côtes-d'Azur sont les régions qui concentrent le plus d'actifs légumiers (source Recensement agricole).

en chiffres





Les enjeux & les impacts sur les métiers et les emplois



- **Les exigences croissantes du consommateur et le respect de l'environnement** poussent les entreprises vers des démarches qualité (traçabilité, certification produit...).
- **Le raccourcissement des délais de commandes** (client/ producteur) et leur segmentation (petites séries, conditionnements spécifiques...) créent des fonctions nouvelles dans le domaine de la logistique (gestion des intrants, commandes, expéditions).
- **La recherche constante de débouchés commerciaux rémunérateurs** impose, pour les producteurs, le développement et la maîtrise de la fonction commerciale (stratégie, mise en oeuvre).
- **L'automatisation des procédés de production** (irrigation, fertilisation) et **le développement de la mécanisation** (notamment pour les travaux de récolte) professionnalisent les conduites face aux nouvelles technologies (informatisation, électronique...).
- **La culture sous serre regroupe l'essentiel des salariés du secteur, tandis que la culture de plein champ reste une agriculture familiale.** En culture sous abri, l'organisation du travail diffère (davantage de spécialisation) et nécessite un encadrement permanent (chef d'équipe, chef de culture). Cependant, le nombre de cadres reste faible.
- **Le secteur légumier emploie une main d'oeuvre saisonnière importante** sur des contrats allant de 3 à 8 mois (source FNPL). De plus en plus souvent, les salariés permanents exercent une fonction d'encadrement et de formation des saisonniers. (Voir les outils d'aide à la formation des travailleurs saisonniers et le dispositif de formation des chefs d'équipe du FAFSEA).





Les principaux métiers du maraîchage

Les dénominations retenues sont les plus fréquemment rencontrées. Cependant, elles peuvent varier d'une région géographique à l'autre.

● **Agent de cultures légumières / Agent serriste**

Il assure les travaux culturaux notamment la préparation des sols, la plantation, l'entretien et la protection des cultures, la récolte. Il peut participer au conditionnement des légumes. Il utilise les différents matériels et s'occupe du réglage et de l'entretien courant. Selon l'organisation de l'exploitation, il peut encadrer une équipe de travailleurs saisonniers.

● **Agent de conditionnement**

Il travaille à la station et participe aux opérations de tri, de calibrage, de conditionnement et d'expédition des légumes.

● **Responsable de station**

Il a une fonction de gestion, d'organisation des travaux et d'encadrement de personnel sur la chaîne de conditionnement et d'expédition des légumes (station).

● **Chef d'équipe**

Etant agent de production expérimenté, au-delà de la réalisation des opérations culturales, il assure la formation des nouveaux personnels, encadre une équipe de travailleurs saisonniers voire de travailleurs permanents. Selon la taille et l'organisation de l'exploitation (indépendante ou organisation de producteurs), des personnes peuvent être affectées aux travaux de conditionnement en qualité d'agent ou de chef d'équipe.

● **Chef de culture / Responsable de serre**

Il gère la production, l'organisation des travaux et l'encadrement de personnel.

● **Second d'exploitation**

Dans certaines exploitations (en général de taille petite à moyenne), ce dernier assiste le chef d'exploitation. Il assure le travail d'un chef de culture.





Jeunes en orientation, l'accès aux diplômes et aux formations

L'enseignement agricole général, technologique et professionnel peut être intégré, par voie initiale, dès la classe de 4^{ème}. Il permet d'accéder à tous les niveaux de diplômes.

Il relève du Ministère de l'Agriculture :

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)
1 ter avenue de Lowendal - 75007 PARIS

Tél. : 01.49.55.45.29

www.enseignement-agricole.agriculture.gouv.fr

Enseignement agricole public
www.educagri.fr

Enseignement agricole privé

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP)
www.cneap.fr

Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education
et d'Orientation (UMFREO)
www.mfr.fr

Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (UNREP)
www.maformationagricole.com

La formation professionnelle au service des salariés de l'agriculture

La formation professionnelle permet de s'adapter à un poste de travail, de renforcer des compétences, de sécuriser des parcours professionnels, d'évoluer d'un emploi à un autre.

Le FAFSEA finance :

• **la formation professionnelle des salariés,**

ainsi que 3 dispositifs ouverts aux demandeurs d'emploi :

- **Contrat de professionnalisation,**
- **Préparation opérationnelle à l'emploi (POE),**
- **Accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles (ADEMA).**

Structure de proximité présente sur 22 sites régionaux, le FAFSEA, par son action, contribue à développer l'emploi qualifié en France.

Pour découvrir les dispositifs existants, contactez votre délégation régionale FAFSEA.

www.fafsea.com

Les principales formations

Niveau V

- **Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole CAPA**
Productions horticoles, spécialité productions florales et légumières
- **Brevet Professionnel Agricole BPA**
Travaux des productions horticoles, spécialité Horticulture ornementale légumière

Niveau IV

- **Baccalauréat professionnel BAC PRO**
Productions horticoles
Technicien conseil vente de produits de jardins
- **Brevet professionnel BP**
Responsable d'atelier de productions horticoles

Niveau III

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTSA**
Production horticole
- **Certificat de spécialisation CS**
Responsable technico-commercial : fruits et légumes
Technicien conseil en agriculture biologique

Niveau II

- **Licence professionnelle**
Responsable qualité dans la filière fruits et légumes
Agronomie : agriculture biologique
Productions végétales : productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures
Management Européen d'une station fruitière et légumière

Niveau I

- **Ingénieur horticole, Ingénieur en agriculture**
- **Master professionnel**

Mieux connaître le secteur...

Les producteurs de légumes de France

Tél. : 01.53.83.48.08

www.legumesdefrance.fr

FranceAgriMer

Tél : 01.73.30.33.00

www.franceagrimer.fr

